



Désistement vente après signature compromis

Par **touldavl**, le **15/06/2009** à **08:59**

Bonjour,

Nous avons signé il y a 3 mois un compromis de vente pour notre appartement avec une SCI. Cette vente devait avoir lieu le 11/06 et la SCI s'est désisté ce même jour. Le prétexte de désistement a été un soi-disant manque de précisions sur le bien, ces précisions étant pourtant présente dans le compromis.

La seule condition suspensive était une vente préalable d'un autre bien qui a eu lieu il y a 2 mois.

Aujourd'hui la SCI veut récupérer son avance et faire comme si de rien était. Que pouvons-nous réclamer et comment devons nous nous y prendre.

Merci d'avance